

Réf: Dossier N° 054232

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE PHARMACIE DE L'ESPOIR »

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME / MARIE THERESE, Lot  
254, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 25/10/2021 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN , et enregistrés au CEPICI le 05/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE PHARMACIE DE L'ESPOIR »

Objet : La prise en gestion et l'exploitation du fonds de commerce d'officine de pharmacie dénommée : « NOUVELLE PHARMACIE DE L'ESPOIR »

Et pour la réalisation, de l'objet social :

- L'acquisition, la location de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- L'importation et l'exportation de tous produits parapharmaceutiques, notamment de produits destinés à l'hygiène ou aux soins courants, cosmétiques, compléments nutritionnels, de produits et d'aliments diététiques ;
- La prise en participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes les opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ADJAME / MARIE THERESE, Lot

254, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme SAVANE AMINATA HASSANE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06977 du 25/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35068/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

